

# Compte-rendu du conseil d'école

Date : 12/11/2020

N° : 1

Ecole de : maternelle Les tilleuls DAMMARIE

Horaires : 17h50-19h50

Conseil d'école en visio-conférence fait en même temps que celui de l'école élémentaire

Présents et qualités :

- Mme Fafin (directrice), Mme Vassard (secrétaire de séance),  
Mme Lézin (adjointe Dammarie), Mme Pierre dit Fortier et Mr Monnier  
(parents élus)

Personnes excusées :

- Mr Hardouin et Mr Lecoœur (maires de Boncé et de la Bourdinière) et Mme Tuffier (conseillère de la Bourdinière : erreur d'adresse mail)

## Compte-rendu succinct du conseil d'école

### 1°/ Elections

Au niveau des parents et du vote par correspondance, sont élus :

- ABADIE Rachel
- BAUDOUIN Anne
- LASSAGNE Dorothee
- MONNIER Alexandre
- PERONNET Marion
- PIERRE dit FORTIER Stéphanie
- RIGOT Audrey
- SORAND Pauline

### 2°/ Effectifs

Nous avons actuellement 81 élèves inscrits dans notre école.

En Petite Section, nous avons une classe de 20 élèves avec Carole Fafin.

En Moyenne Section, nous avons une classe de 21 élèves avec Mélanie Vassard.

En Moyenne et Grande Section, nous avons une classe de 20 élèves avec Isabelle Turret.

En Moyenne et Grande Section, nous avons une classe de 20 élèves avec Amélie Brossillon.

Selon les remontées des naissances de 2018 faites par les mairies, nous n'aurions à ce jour que 18 élèves rentrant en PS pour l'année 2021-2022. Cependant, les mairies viennent de nous communiquer la création d'un lotissement de 11 maisons sur la commune de la Bourdinière et un de 13 sur la commune de Dammarie. Nous craignons une baisse conséquente d'effectifs pour seulement une année. Nous savons également que nous avons le soutien de la mairie de Dammarie pour obtenir quelques dérogations si cela permet de sauver la 4<sup>ème</sup> classe.

### **3° / Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école a été modifié en plusieurs points par rapport à la crise sanitaire et la mise en place du protocole. Il est validé par le conseil d'école.

Nous avons dû aménager également le fonctionnement de l'école en échelonnant les entrées et les sorties, les récréations... Il serait bon de lire en famille ce règlement afin que les élèves puissent en connaître les règles, les appliquer et les respecter.

**Nous reprécisons l'article 12 stipulant qu'il est interdit aux parents d'élèves et aux accompagnateurs de fumer dans l'enceinte de l'école, qui commence à chaque portail.**

Il nous a été demandé en début d'année de prévoir un plan de continuité pédagogique. Nous avons choisi de diviser les classes en deux groupes lundi/jeudi ou mardi/vendredi. (travail en liaison avec l'élémentaire afin de respecter les fratries)

A ce jour, seuls les élèves possédant un PPS seront considérés comme prioritaires.

Pour les jours où l'enfant reste à la maison, nous mettrons à disposition des parents des Padlet que nous avons conçus par niveau, pour assurer la continuité pédagogique. Cela permettra aux parents de pouvoir travailler avec leurs enfants selon le temps dont ils disposent.

Si la mise en place de cette continuité devenait effective, chaque enseignante dispose d'une adresse mail académique communiquée aux parents de leur classe en début d'année.

### **Question des parents :**

***Avez-vous trouvé qu'il y ait eu beaucoup de décrochage scolaire dans les écoles de Dammarie ?***

Pour la maternelle, nous n'avons pas vraiment ressenti de décrochage, mais nous avons constaté que la reprise a été particulière. Les élèves n'avaient plus le même rapport avec leurs pairs et avec les adultes de l'école. Ils avaient des difficultés à partager, à se calmer... et nous avons mis plus longtemps que les autres années à recréer un groupe classe et à redonner à chaque enfant son rôle d'élève.

### **4° / Présentation des comptes de la coopérative**

Nous avons actuellement de l'argent sur la coopérative car pour l'instant le projet cirque est en suspens. Nous avons recontacté le cirque Georget mais, ils ne savent pas à ce jour si le stage sera possible. Selon l'évolution du protocole sanitaire, et si nous pouvons faire notre stage, nous nous tournerons à nouveau vers le cirque Georget ou vers un autre intermittent du spectacle.

### **5° / Spectacles réservés**

Nous avons réservé deux spectacles un en décembre et un en mars. Notre Inspecteur nous ayant autorisé à maintenir ces spectacles, nous avons contacté les deux troupes et elles sont d'accord de venir faire le spectacle en deux représentations (en augmentant un peu le prix de la prestation) pour permettre de n'avoir que deux classes ensemble, éloignées dans le préau.

### **6° / Les intervenants et les projets**

Laurence Charron vient nous lire des livres une fois par mois pour permettre de garder le lien entre la bibliothèque et l'école maternelle. En effet, nous ne pouvons pas nous rendre à la médiathèque selon le protocole sanitaire.

Cette année, il n'y aura pas de décroisement possible car nous ne pouvons pas brasser les élèves des différentes classes.

L'APE nous propose de garder le 20 mars comme date du Carnaval. (nous verrons à cette date ce qu'il est

possible de faire)

Le 04 décembre aura lieu la traditionnelle livraison de sapins. Comme les écoles ne sont pas accessibles et que les cours sont divisées en différentes zones pour les récréations des élèves, la livraison des sapins devrait avoir lieu sous le préau de la mairie en gérant le flux des personnes, tout en respectant les gestes barrières.

### **7°/ Les travaux**

Merci à la mairie pour le chemin d'accès enrobé jusqu'à la classe 4. (classe de Mme Fafin)

Carole a fait la demande d'un évier à hauteur des élèves dans sa classe de PS pour leur permettre de gagner en autonomie et qu'ils puissent se laver les mains seuls dès l'entrée dans la classe à 8h35. Nous aimerions que ce lavabo prenne place à côté de celui adulte. Nous avons fait le choix de ne pas utiliser de gel hydroalcoolique avec les élèves de notre maternelle.

On renouvelle la demande des peintures dans nos classes et dans les toilettes de l'école. (du côté enfants et du côté adultes également)

Merci beaucoup à Mme Monnier d'avoir accepté de mettre le compte-rendu de ce conseil d'école sur le site de l'APE.

### **8°/ Demandes des parents**

Il nous a été demandé s'il était possible de réfléchir à l'organisation du parking côté élémentaire. Pour assurer la sécurité sur cet espace, la mairie a déjà mis en place des barrières protégeant les arrivées et les sorties des élèves. Des propositions ont été formulées comme un dépose-minute, une piste cyclable.

Mme Lézin en prend note afin de voir ce qu'il est possible de faire.

Des panneaux ont été placés sur le chemin qui contourne l'école pour interdire aux véhicules personnels d'y circuler. (Seuls les véhicules agricoles y ont accès)

La mairie a remis à l'étude les arrêts de bus et la façon dont on peut aménager au mieux ces espaces. Une demande d'étude a été faite à la commission des travaux.

En réponse aux parents, nous avons mis les menus sur le panneau d'information à l'extérieur de l'école, les parents n'ayant plus accès à l'école.

Date : 12/11/2020

Nom et signature du Secrétaire de séance :  
Mélodie VASSARD

Nom et signature de la directrice  
Carole FAFIN

Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 16/11/2020